Etaient présents :

Les Enseignants : Mr Conrad représentant de l'équipe pédagogique

<u>Les Parents élus</u> : représentants l'ensemble des élus FCPE : Mr Delaplace -Mme Sarrazin -Mme Laredo

PEEP: Mme Vignon - Mme Mehlil-- Mme Gagneux-Léonard

M. le Maire et/ou son représentant : Mme Asri-Lesne - Mme Da Silva

M le DDEN: M. Dupont

Les Enseignants du RASED : /

Le Référent sécurité de la Gendarmerie Nationale : /

Etaient excusés :

Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale et/ou son représentant La Psychologue de l'Education Nationale L'Infirmière de l'Education Nationale

1/ Installation du Conseil d'école

Compte tenu de la crise sanitaire et des différentes restrictions, Mr Conrad tient à remercier l'ensemble des membres du conseil pour avoir accepté la tenue de ce conseil restreint. Il tient également à remercier Mme Laredo, qui en tant que parent d'élève et à titre bénévole, a permis la mise en place d'une visio-conférence.

- -un tour de table est effectué
- -Résultat des élections

460 inscrits

169 votants

18 nuls

151 suffrages exprimés soit 32.82% de participation

14 sièges à pourvoir

FCPE (76 voix) 7 sièges

PEEP (75 voix) 7 sièges

-Suite au Décret 2019-838 du 19 août 2019. M. CONRAD propose d'organiser de nouveau le vote pour les élections de parents, exclusivement, par correspondance l'année scolaire prochaine. La proposition est adoptée à l'unanimité par le conseil.

2/Règlement du Conseil d'école

M. CONRAD distribue la proposition de règlement du Conseil d'école afin d'établir au mieux les règles de fonctionnement de cette assemblée.

Il est adopté à l'unanimité.

3/Configuration de l'école

-Equipe enseignante:

14 enseignants:

8 classes de primaires

5 classes de maternelles

1 dispositif ULIS

3 ATSEM pour les maternelles

2 contrats service volontaire civil : 1 poste en maternelle. 1 poste en élémentaire.

La durée des contrats civils est de 8 mois. Ils prendront fin début juin.

Mr Conrad souligne le besoin d'un 4ème poste d'ATSEM.

La municipalité a conscience du besoin. Mme Asri-Lesne nous informe qu'une réflexion est en cours pour le financement d'un poste supplémentaire.

-les effectifs : 323 élèves avec en moyenne 22,8 élèves par classe pour la maternelle et 26.1 élèves par classe pour l'élémentaire

6 TPS

43 PS

28 MS

37 *GS*

40 CP

41 CE1

43 CE2

44 CM1

41 CM2

Parmi ces élèves, 13 font partie du dispositif ULIS.

Mr Conrad souligne le fait que les effectifs des classes élémentaires sont élevés.

Il y a 20 élèves de plus cette année sur l'école.

Il attire l'attention des élus sur les dérogations accordées ainsi que sur la sectorisation des écoles de Noyon.

Mme Asri-Lesne en prend note. La situation est connue des services.

Mr Dupont souhaite connaître les modalités de remplacement des professeurs absents. Actuellement, il n'y a plus de remplaçant disponible sur la circonscription. De plus compte tenu des règles sanitaires de non brassage, il est difficile d'accueillir tous les élèves sur d'autres classes.

- -Mis en place des APC : modalités précisées par les enseignants et communiquées aux familles concernées
- -Bilan scolaire : Le LSU et le Carnet de suivi des apprentissages seront rendus deux fois dans l'année scolaire (deux semestres : septembre/février et février/juin)

-LE RASED

RASED : présentation du Réseau d'Aides

2 personnes (une psychologue et une rééducatrice spécialisée). La plupart des demandes émanent de l'équipe enseignante mais le réseau peut être sollicité par les familles.

Un poste de rééducatrice est à pourvoir pour l'an prochain.

4/Examen et vote du règlement intérieur et de ses annexes

Le règlement intérieur de l'école est basé sur le modèle départemental consultable en ligne comme indiqué sur le document papier (sommaire du règlement) distribué individuellement à chaque membre du conseil.

Le règlement de l'école Weissenburger se conforme au règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques de l'Oise (BO du 10/07/2014). Aucune modification ne peut y être apportée.

Le règlement est adopté (Pour : 2 - Abstentions : 8). Les membres du conseil qui se sont abstenus tiennent à préciser que le motif de leur abstention est le fait de ne pas pouvoir discuter le règlement type départemental et de n'avoir que le sommaire comme support.

Par contre les annexes peuvent être discutées au conseil d'école.

M. CONRAD présente l'annexe au règlement concernant la partie élémentaire. Il le soumet au vote : Adoptée à l'unanimité

Annexe maternelle : Le changement le plus important est la nouvelle loi de juillet 2019 qui rend l'instruction scolaire dès l'âge de trois ans obligatoire. Les élèves sont présents tous les après-midis sauf cas exceptionnels qui sont soumis à la décision de l'Inspecteur de l'éducation nationale.

Vote : Adoptée à l'unanimité

Le règlement intérieur de l'école est adopté.

Mr Conrad précise les modalités de scolarisation pour les élèves en situation de handicap, la mise en place du PIAL, le dispositif ULIS.

Présentation du protocole Harcèlement

Présentation de la Charte de l'éducation à l'égalité filles-garçons

Mme Sarrazin tient à faire remarquer la taille importante du terrain de foot au milieu de la cour. Des études montrent l'importance de l'organisation de la cour pour l'égalité entre les sexes.

Des bancs, des tables permettraient de développer d'autre jeux.

Mr Conrad précise qu'une demande a été faite en ce sens à la municipalité.

Présentation de la Charte de la Laïcité à l'école.

Mme Asri-Lesne et Mme Da Silva, font part de leurs contraintes horaires. Mr Conrad change alors l'ordre des points à étudier.

5/Travaux

Mr CONRAD liste les travaux à effectuer à l'école.

Il est conscient des difficultés mais les temps de réalisations sont devenus très longs y compris pour des choses assez simples. Tout comme la municipalité, il regrette aussi le manque de retour des services techniques.

Il regrette de devoir faire cet inventaire en conseil des maîtres.

Une liste de travaux a été transmise le 15/10 à la demande de Mme Le Maire.

- Nombreuses vitres fêlées.
- Les jeux de cours en maternelle n'ont pas été installés,
- Il n'y a toujours pas d'alarme dans l'école,
- Les 2 panneaux d'informations extérieurs ne sont toujours pas mis en place.
- -2 arbres dans les 2 patios sont morts cet été
- 2 baies vitrées sont cassées en maternelle.
- -Plusieurs infiltrations d'eau dans les bâtiments (couloirs maternelle, préau d'accueil des 2 bâtiments, dortoir (1 inondation importante). Un point a été fait avec Mr BOMPAIS cette semaine.

- Décider du sort de la contre allée. Pour des raisons de sécurité (Vigie-Pirate en autre) l'équipe enseignante est favorable à garder cette zone dans le domaine scolaire. Des places de parking pour le personnel pourraient être envisagées -24 adultes sont présents à l'école chaque jour.
- -Décider du sort de la sente: domaine public ou domaine scolaire et installation des grilles de chaque côté de la sente.
- trouver une alternative aux copeaux de bois autour des arbres dans les cours. Les enfants et le vent les dispersent. Certains élèves de maternelle les mettent en bouche.
- -Système d'affichage dans les classes (notamment de maternelle), les dortoirs et dans les couloirs. Il est dommage que les collègues soient obligés d'utiliser des punaises.
- -Les travaux dans la classe de Mme Dorvillé n'ont jamais été réalisés depuis septembre 2019.
- Insonoriser la porte de classe de Mme Bourgeois qui donne sur le dortoir
- -Les tableaux de maternelles sont trop hauts, une solution devait être proposée.
- -Store à réparer dans la classe de Mr Mailly.
- -Stores des dortoirs qui ne sont pas suffisamment opaques. Les collègues sont obligés de coller des cartons sur les vitres.
- -Préau extrêmement glissant et dangereux par temps humide

Suite à la remarque de Mr Dupont, les demandes en gras sont à prioriser.

11/Questions diverses

Questions FCPE - Questions PEEP.

Aménagement des locaux et des abords :

- Plusieurs parents nous ont fait part de l'absence de casiers dans la classe de Mme Belatar, ce qui impose aux enfants de transporter beaucoup de matériel. Une solution serait la bienvenue...
- Réponse de Mr CONRAD : Problème réglé courant novembre. Les casiers ont été livrés et montés
- Quand est-ce que les préaux seront sécurisés pour éviter que les enfants et les adultes ne glissent quand le temps est humide (rainurage ou autre...) ?
- Réponse de Mr CONRAD : Mr Bompais (chef des services techniques) m'a informé la semaine dernière qu'une solution a été trouvée. (Rainurage + peinture sable). Le devis doit passer au budget
- Les distributeurs de papier toilette (feuille à feuille, par le centre) sont peu pratiques pour les élèves (notamment en maternelle). Certains n'arrivent pas à sortir des feuilles de l'appareil, ce qui freine leur apprentissage de la propreté et de l'autonomie. Serait-il possible de les changer ? Réponse :

Mr Conrad précise que ce type de distributeur ne gêne pas les collègues et atsem de maternelle. Mme DA SILVA lit la réponse des services municipaux :

-Le feuille à feuille est plus économique. De plus, il permet d'éviter de boucher les toilettes ou de se retrouver avec des boulettes de papiers sur les murs et plafonds.

Mr Conrad précise qu'il n'y a jamais eu ce genre d'incident. En ce qui concerne les toilettes régulièrement bouchées en début d'année, les raisons étaient la médiocre qualité du papier ainsi que les canalisations partiellement remplies de ciment lors de la construction.

Le parking : qui ne ressemble en rien à un parking sans codification pour la sécurité de tous, sans place handicapée, très sale et difforme beaucoup de crevasses qui engendre des éventuelles chutes. A quand y aura-t-il un vrai parking avec Macadam et marquage au sol?

• Quand est-ce que le parking doit être terminé (revêtement, marquage des places au sol). Réponse de la municipalité : Les travaux débuteront en mars. Ils dureront plusieurs semaines. • Le parking à vélo pourrait-il être amélioré (comme à Saint-Exupéry), avec des crochets plus gros, plus éloignés les uns des autres et qui n'empiètent pas sur la circulation dans la sente ? Qu'en est-il du parking vélo prévu boulevard Charmolue ?

Réponse de la municipalité : Un parking Vélo sera créé sur le nouveau parking Les crochets actuels sont provisoires.

- Serait-il possible que des bancs soient installés au bout de la sente (côté centre-ville, au niveau de la zone arborée) afin d'améliorer l'attente des parents le midi et en fin d'après-midi ? À ce même endroit, un panneau de rappel aux propriétaires de chien serait le bienvenu afin qu'ils n'oublient pas de ramasser (peut-être faudrait-il aussi un distributeur de sacs !?)
- Réponse de la municipalité : cela sera étudié lors de la création du parking.
- Des cendriers-colonnes pourraient-ils être installés au niveau des entrées des chemins menant à la sente afin d'éviter les mégots retrouvés au sol et inciter les personnes à ne pas fumer à l'entrée de la sente ?

Réponse de la municipalité : Interdiction de fumer devant l'école depuis mi-janvier 2021

- Le passage piéton du côté de l'espace Jean Jaurès nécessiterait d'être refait, voire repensé (passage surélevé sur la totalité du carrefour) afin de le rendre moins dangereux !

 Réponse de la municipalité : à voir avec la création du parking
- Quel avenir pour la contre-allée du boulevard Charmolue ? Réponse de la municipalité : La réflexion est engagée. A priori, la contre allée ne sera pas réouverte à la circulation.

La position des enseignants est de garder la contre allée dans le périmètre scolaire avec la création d'un parking pour le personnel et d'un arrêt de bus pour les sorties scolaires (Attention le marquage au sol n'est pas correcte. Il ne permet pas à un bus de tourner)
Un dépose minute n'est pas souhaitable.

Personnels accompagnants les enfants :

.Manque d'Atsem niveau maternelle ce qui, apparemment, pénalise les enfants notamment les grandes sections qui ne peuvent plus aller à la bibliothèque, le vendredi.

• Depuis l'année dernière et le regroupement des écoles dans le groupe scolaire Weissenburger, il apparaît que les ATSEM qui accompagnent les enseignant et enseignantes sont en nombre insuffisant (temps d'intervention très court dans certaines classes). Donc nous demandons à ce qu'un poste supplémentaire soit affecté sur le pôle maternelle afin de répondre aux besoins des enfants et de leurs enseignants.

Position de l'équipe pédagogique : Le nombre de poste d'atsem n'est pas suffisant. Cette année nous pallions ce déficit par le renfort d'un service volontaire de novembre à mai.

Réponse de la municipalité : La municipalité a conscience du besoin. Une solution pour le financement d'un poste supplémentaire est recherchée par les services scolaires.

• Le poste de RASED qu'occupait l'an dernier M_{me} Thomas, aujourd'hui retraitée, n'a, à notre connaissance, pas encore été réaffecté!? Quand cela serait-il fait? Comment font les enseignants pour répondre aux besoins des enfants qui étaient suivis jusque-là?

Réponse : Le poste n'a pas été pourvu cette année. L'IEN essaye de garder ce poste ouvert et de procéder à un recrutement pour l'an prochain.

Actuellement les demandes d'aides sont remontées pour signifier le manque. Mme Letupe et Mme Champagne font du mieux possible pour s'occuper des élèves en difficulté mais il est vrai que certains profils d'élèves ne peuvent plus être suivis. • Serait-il possible que des personnels municipaux soient présents lors des entrées et des sorties de classe, afin de sécuriser les abords de l'école (notamment au niveau des passages piéton)? Réponse de la municipalité : Les services de la Police municipale n'ont pas assez de personnel pour venir quotidiennement.

Améliorations dans le cadre de la crise sanitaire :

• Lors du confinement, en mars dernier, les enseignantes et les enseignants avaient fourni un travail remarquable, permettant ainsi aux parents d'assurer la continuité des apprentissages à la maison grâce aux outils numériques. Cependant, plusieurs familles n'ont pas accès aux outils numériques (ou pas en nombre suffisant, ou sur des appareils trop petits pour travailler). Des envois de documents papiers permettraient à ces familles de suivre mieux la scolarité de leurs enfants dans ce type de situation. La mairie peut-elle s'engager à fournir les moyens suffisants en cas de confinement pour que l'école puisse assurer ces envois (enveloppes, timbres...) ?

Réponse de la municipalité : En cas de nécessité, la municipalité saura être présente , notamment par le biais des médiateurs de la ville.

- Il manque parfois du gel hydroalcoolique à l'entrée de l'école maternelle pour que les parents puissent se désinfecter les mains en rentrant dans les locaux. Il nous semble important que l'école en reçoive régulièrement et en quantité suffisante pour subvenir aux besoins. Réponse de Mr Conrad :Le problème est résolu : le gel hydroalcoolique est désormais livré en temps et en heure. Les ATSEM remplissent chaque jour les flacons.
- Comment est organisé le ménage des locaux depuis la rentrée ? Les équipes ont-elles été renforcées pour pallier aux contraintes supplémentaires liées aux mesures d'hygiène ? Les personnels sont-ils en nombre suffisant ?

Réponse de la municipalité :Un temps supplémentaire de nettoyage a été commandé auprès du soustraitant. De plus, un nettoyage supplémentaire sur les points de contact et les sanitaires, à la pause méridienne, est effectué par les ATSEM et un personnel communal en élémentaire.

- · Les sorties à la piscine seront-elles maintenues ? Réponse de Mr CONRAD : A ce jour, elles sont interdites par la DSDEN de l'Oise.
- . Certains parents s'agglutinent devant la grille de la cour de récréation ce qui empêche les enfants de sortir sereinement peut-être qu'ouvrir la sente coté Charmolue pourrait désengorger cet effet de masse ?! Mais seulement aux piétons pour les entrées et sorties d'école...Ou bien trouver une solution pour éviter l'effet « Masse» devant cette grille !!!

Des bancs seraient aussi les bienvenues pour certains parents physiquement réduits...

- · Lors des entrées et sorties de classe, des « bouchons » sont fréquents du fait de la quantité de parents et d'enfants qui arrivent ou partent des locaux au même moment. Plusieurs aménagements pourraient probablement limiter les attroupements à ces moments-là :
- ouvrir les deux grilles de la contre-allée du boulevard Charmolue afin de permettre aux familles d'arriver et de partir par l'autre côté de l'école ;

Réponse de Mr CONRAD :Il n'y a pas de passage suffisamment protégé sur le boulevard. Pour la sécurité de tous, il n'est pas possible de faire sortir les élèves sur le boulevard

o espacer davantage l'horaire d'ouverture des écoles maternelle et élémentaire (cela permettrait peut être aussi de fluidifier l'utilisation du parking);

Réponse de Mr CONRAD : Cela engendre de grosses difficultés d'organisation pour les familles qui ont plusieurs enfants (cf changement horaire suite COVID)

o mise en place de guides file dans la sente pour organiser le flux des personnes.

Réponse de Mr CONRAD :Pourquoi pas mais à voir avec le Mairie. De plus il faudrait que la sente soit dans le domaine scolaire.

Réponse de la municipalité : Une nouvelle sortie d'école sera créée sur le parking . Cela simplifiera les flux de personnes.

Enseignants absents:

Les parents déplorent le non remplacement automatique des enseignants absents. Et s'étonnent de la facturation par la CCPN des repas lors de ces absences.

Réponse de la municipalité : La règle de facturation est inscrite dans le règlement des services périscolaires. De plus rien n'empêche les parents de mettre les enfants à la cantine en raison de l'absence d'un professeur.

En raison des règles de non brassage dans les classes, Mr Conrad précise qu'en cas de non remplacement de professeur, la répartition des élèves ne peut se faire qu'à la marge dans les classes

Les jeux cotés maternelle. Nous avions eu une belle structure avec toboggan qui a été démontée pour être mise à saint Exupéry. Les parents s'interrogent.

Réponse de municipalité : Des jeux vont être installés prochainement

Mme Asri-Lesne et Mme Da Silva doivent guitter la réunion.

10/Coopérative :

Les comptes de l'année 2019/2020 ont été présentés et vérifiés par les parents élus du dernier mandat. Ils ont été validés par l'OCCE.

En banque :6489.43 € au 31/08/2019 sur la coopérative

Au 31/12/2021 : 6938 €

-Une Participation financière sera demandée lors des sorties :

1[€] /chevalet

0.5€/ séance de cinéma

Les points qui n'ont pas pu être abordés, le seront lors du prochain conseil d'école. Si le contexte sanitaire le permet, le prochain conseil devrait avoir lieu fin mars.

Mr CONRAD lève la séance à 17h00.